

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 11 (1873)

Heft: 14

Artikel: Quelques poètes et philosophes sur leur lit de mort

Autor: Reitzel, Aug.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sérieux établis par une autorité italienne compétente, on peut affirmer que sur 100 enfants émigrés, 20 reviennent au pays, 30 s'établissent à l'étranger et 50 meurent de misère et de privations.

Dans les quartiers qu'ils habitent à Paris, on trouve 5, 6, quelquefois 7 lits dans une même chambre; dans chaque lit, 3, 4, 5, parfois 6 enfants. Lorsqu'on entre à l'improviste dans ces dortoirs, on reste surpris de voir surgir des têtes de partout. Il y a un traversin à chaque extrémité du lit, et ils se couchent tête bêche et tout nus, selon la coutume italienne. Aux murs, au plafond sont pendues les harpes qui, entre leurs mains, sont plutôt un prétexte qu'un instrument de travail; sur des planches reposent quelques hardes de rechange et des sacs de grosse toile contenant les pâtes expédiées ou apportées d'Italie. »

Le Vendredi saint.

Dans un travail consacré à la détermination de quelques dates de l'histoire évangélique, on a recueilli des indications de fêtes juives mises en rapport avec certains jours de la semaine. Or, la fixation de ces fêtes dépend du cours de la lune; d'un autre côté, les sept jours de la semaine se sont reproduits périodiquement sans aucune perturbation dès les temps les plus reculés. Cette double indication, rapportée aux premières années de notre ère, permet de déterminer certains jours avec la dernière précision. C'est ainsi qu'on a pu constater que Jésus-Christ a été crucifié le vendredi 7 avril de l'an 30. Par suite des règles prescrites par le Concile de Nice pour la célébration de la Pâque chrétienne, la date de cette fête varie d'année en année, entraînant une variation correspondante dans la date des autres fêtes mobiles. Il s'ensuit que le Vendredi saint, consacré à la commémoration de la mort du Christ, peut tomber du 20 mars au 23 avril inclusivement.

En 1871, cette commémoration tombait sur l'anniversaire exact de la crucifixion, puisqu'elle a eu lieu le vendredi 7 avril. A cette date, il y avait ainsi 1841 ans révolus que Jésus-Christ avait été mis à mort. Cette coïncidence de l'anniversaire et de la commémoration est assez rare; dans tout le présent siècle, elle ne se sera produite que deux fois. Outre l'année 1871, elle se retrouvera en 1822. Il faut la rencontre de la lettre dominicale avec l'un des épactes XI, X, IX, VIII, VII, VI, V. — (Voir BLONDEL, *Histoire du Calendrier romain*, page 300.)

QUELQUES POÈTES ET PHILOSOPHES sur leur lit de mort.

J.-G. Zimmermann, de Brugg, en Argovie, le célèbre auteur de « l'Essai sur la solitude », s'écria au dernier moment de sa vie : « Laissez-moi seul, je vais mourir » (1795).

Klopstock mourut en récitant quelques vers de sa

« Messiaade », vers qui décrivent l'entrée du juste dans la paix éternelle (1803).

« C'en est assez », dit le philosophe Kant en expirant, en 1804.

Lorsqu'on avait demandé à Schiller comment il se trouvait, il répondit avec le dernier souffle de vie : « Tranquille, toujours plus tranquille ! » (1805).

Le poète anglais John Keats mourut à l'âge de 25 ans, victime de son amour. Dans sa modestie, il dicta en expirant son épitaphe : « Ci-gît quelqu'un dont le nom est écrit dans l'eau. » — Cependant ses œuvres vivent encore.

La fin de lord Byron fut très pénible. Il se roulait sur sa couche et, dans ses moments lucides, il parlait de sa fille, de sa femme (il s'en était séparé). Il semblait avoir le cœur oppressé. Lorsqu'il s'affaissa, il dit : « Laissez-moi dormir, dormir, dormir ! » (1824).

Lorsque Jean-Paul-F. Richter, romancier allemand, se vit entouré des ombres de la mort (1825), il se fit lire, chanter, couvrir de fleurs. « Rêver, rêver, » murmura-t-il en fermant la paupière.

Les amis de Laplace, réunis autour du grand mathématicien mourant, firent mention de ses grandes découvertes : « Ce que nous savons est peu de chose, dit-il, mais ce que nous ignorons est infini » (1827).

Walter Scott voulait braver la mort et continuer son ouvrage. Mais sa plume s'échappait toujours de sa main tremblante. Alors il pleura amèrement : « Ne me laissez pas devenir ridicule, dit-il d'un ton sombre. Conduisez-moi au lit. C'est là qu'est désormais ma place ? » — Lorsqu'il fut couché, il fit ouvrir les fenêtres. Un soleil radieux éclairait le paysage, le Tweed murmurait sous les fenêtres : « Cela sera ainsi quand je serai dans la tombe, dit-il en soupirant, » et il rendit l'esprit.

Le naturaliste Cuvier, succombant la même année, analysait la mort sur lui-même et dit en s'éteignant : « Et à la fin, cela saisit et trouble la tête ! »

Gœthe qui, à l'âge de 82 ans, venait de terminer son « Faust », mourut aussi en 1832. — « Plus de lumière ! » furent ses derniers mots.

Louis Bærne, écrivain allemand, qui passa les dernières années de sa vie à Paris, répondit à son médecin, qui lui demandait quel goût il avait : « Un mauvais, comme tous les Allemands. » Puis il se tourna vers la paroi. Un instant après, il n'était plus.

Chateaubriand, dont la jeunesse avait vu la première grande Révolution, mourut pendant le tumulte de celle de 1848, au mois de juin. Pâle et mélancolique, il se fit transporter à la fenêtre ouverte, où il écoutait le bruit du combat qui se livrait dans les rues de Paris. Tout bas, il répéta les mots qu'il avait écrits en 1814, « Non, je ne croirai jamais que la France soit au bord de l'abîme ! » — Ce furent les derniers qu'il put articuler. Lorsqu'on lui annonça la victoire du gouvernement provisoire, il n'eut plus qu'un faible sourire qui se dessinait sur les lèvres.

Henri Heine, le plus Français de tous les Allemands, était couché sur un lit de douleurs depuis vingt ans, lorsque la mort le délivra en 1856. Mais il avait gardé tout son esprit. Lorsque l'agonie commençait et que sa femme, effrayée par ses mouvements convulsifs, demandait ce qu'il y avait : « C'est la pose de la mort, » répondit-il.

Béranger vit mourir sa vieille amie, Judith Frère. Pour la ranimer, il lui dit : « Un peu de courage surmonte tout, même la mort. Va seulement, je te suivrai dans trois mois. » — Et il a tenu sa parole. Le 16 juillet 1857 fut le jour de sa mort. Son dernier chagrin fut la perte de la mémoire. « Il est bien pénible, dit-il, de ne plus avoir d'ordre dans ses idées. » — Avant d'expirer, il dit : « Je souffre beaucoup ; mais il y en a qui souffrent encore bien plus que moi. »

Un témoin oculaire raconte que, s'étant relevé sur son lit, il a fait la déclaration solennelle suivante : « J'ai perdu ma jeunesse dans les plaisirs, mon âge mûr dans le doute ; mais, depuis longtemps, je ne vis qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Cela vous étonne, Messieurs, ajoute-t-il en regardant les sceptiques qui l'entouraient, c'est pourtant comme cela, et je veux, et il faudra bien qu'on le sache enfin. »

Voilà pourquoi, ajoute le rapporteur, il est mort avec la fermeté, la grâce et la douceur qu'on a prises pour celles du philosophe et qui étaient la foi, l'espérance et la résignation du chrétien.

Alfred de Musset mourut aussi en 1857, vieux avant l'âge, étouffé de soucis, et épuisé moins par le travail que par les excès.

Que de pages désolantes ne seraient pas sorties de sa plume, s'il eût mieux écouté le repentir exprimé dans le sonnet suivant, les dernières lignes que sa main défaillante ait tracées :

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis, et ma gaieté ;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la vérité,
J'ai cru que c'était une amie,
Quand je l'ai comprise et sentie,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est immortelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde.
— Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

AUG. REITZEL.

Nous n'avons nullement l'intention de faire la guerre aux agents de police, car leur mission, plus ingrate et difficile que lucrative, attire plutôt l'indulgence. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de citer le trait suivant, qui date, il est vrai, de trois ou quatre ans.

Il est sept heures du matin. Un individu en blouse

s'approche de l'étalage d'un fripier, saisit habilement un coquemard, se dirige vers la place de St-Laurent et descend la rue qui conduit à la Palud.

Là, il rencontre le propriétaire de l'objet volé qui lui dit : « Dites donc, ce coquemard est à moi ; vous me l'avez volé. » A peine avait-il prononcé ces mots qu'un agent de police vint à passer. Naturellement, le premier soin du fripier fut de requérir son intervention.

— Monsieur, lui dit-il, veuillez arrêter cet homme, il vient de me voler ce coquemard !...

— Ma foi, lui répondit l'agent de police, c'est l'affaire du juge de paix ; du reste, j'ai veillé toute la nuit et je vais déjeuner.

* *

Un domestique, qui vient de quitter notre canton pour se rendre en France, a oublié dans un tiroir la pièce qu'on va lire et qui n'est autre chose qu'une consultation écrite par une femme d'un village du district de Grandson, connue dans le canton sous le nom de la sorcière de C***. Il s'était rendu auprès d'elle à la suite d'un vol commis à son préjudice et dont il n'avait pu découvrir l'auteur.

Voici donc comment cette femme, qui reçoit journallement la visite de nombreux clients et qui fait probablement fort bien payer ses conseils, le mit à même d'arriver à connaître le coupable.

Nous copions textuellement :

« Pour faire rapporter le vol, prendre une plante de parvenche à fleur blanche, 3 clous de cheval qui aient servi au pieds, trois équilles neuves, 3 épingle neuves, prendre un caquelon neuf et 1/2 quart de pot huile, faire du feu entre 11 et 12 de la nuit et mettre toutes ces choses dans le caquelon et quand l'huile commencera à bouillir frapper avec 2 verge de noisetier quon coupera au soleil levant ou couchant quelle naie pas porter de fruit et on frappera en disant que le voleur ou la voleuse brûle comme cela brûle jusqu'à quon naye restituer le vol. »

Les personnes qui s'abonnent jusqu'à la fin de l'année, pour neuf mois (3 fr.), recevront les numéros parus dès le 1^{er} avril.

CHARADE

De mon premier naquit la mère des amours ;
Mon second, pour un coq, vaut bien mieux qu'une perle ;
Mon troisième engrasaît le fisc des anciens jours ;
Et mon tout est un vilain merle.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

AU MAGASIN MONNET

Place St-Laurent.

Joli choix de lunettes d'approche et de jumelles pour théâtre, d'excellente qualité et à des prix très avantageux.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.